



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/EX(28)/L.2  
13 février 2002

FRANÇAIS  
Original: ESPAGNOL

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Vingt-huitième réunion directive  
Genève, 11-13 mars 2002

**INSCRIPTION D'UNE ORGANISATION NATIONALE NON GOUVERNEMENTALE  
AU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA DÉCISION 43 (VII) DU CONSEIL  
DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

**Fundación Forum Ambiental (FFA)**

Note du secrétariat de la CNUCED

1. La Fundación Forum Ambiental (FFA), organisation nationale non gouvernementale, a demandé à être inscrite au Registre visé par les sections III et IV de la décision 43 (VII) du Conseil.
2. Après consultation de l'État membre intéressé, le Secrétaire général de la CNUCED a inscrit l'organisation au Registre, conformément à la décision 43 (VII) du Conseil.
3. On trouvera des renseignements concernant la FFA dans l'annexe à la présente note.

## Annexe

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LA FUNDACIÓN FORUM AMBIENTAL (FFA)

#### *Historique*

1. Créée à Barcelone (Espagne) en 1997, la Fundación Forum Ambiental (FFA) a pour vocation première de créer un espace de rencontre, de discussion et de réflexion sur l'entreprise et l'environnement réunissant tous les secteurs intéressés. Elle met en œuvre des initiatives de haut niveau et de poids favorisant la compréhension mutuelle des acteurs concernés et contribuant au progrès industriel et environnemental.

#### *Buts et objectifs*

2. Les objectifs de la Fondation sont les suivants:
- a) Intégration du souci de protection de l'environnement dans la culture entrepreneuriale;
  - b) Diffusion dans la société de la notion de compatibilité entre développement industriel durable et protection de la qualité de l'environnement;
  - c) Développement et expansion d'un secteur autochtone d'activités économiques basées sur l'environnement;
  - d) Renforcement de la dimension méditerranéenne et internationale des initiatives prises par les institutions et par les entreprises opérant dans le secteur de l'environnement en Catalogne;
  - e) Promotion et financement – y compris au moyen de subventions – de programmes d'études, de recherche, d'enseignement, d'édition de thèses, de doctorats, de mémoires, de mémoires de licence, de travaux de recherche de tous types, ainsi que de publications périodiques ou ponctuelles sur des thèmes et questions touchant aux objectifs de la Fondation;
  - f) Collaboration, au sens le plus large du terme, avec d'autres centres ou institutions publics ou privés poursuivant des buts analogues.

### *Composition*

3. La Fundación Forum Ambiental est dirigée par un conseil d'administration qui constitue l'organe de décision suprême, et dont émane une commission déléguée aux fonctions clairement définies. En outre, le Conseil d'administration nomme un directeur, qui est le plus haut responsable de l'organisation interne de la Fondation. Le directeur est investi de larges pouvoirs pour exercer son mandat. Enfin, la Fondation est dotée d'un comité technique consultatif.

### *Organisation*

4. Le Conseil d'administration est l'organe de décision et de direction de la Fondation; en sont membres de droit: i) le Président du Comité d'organisation du Salon de l'énergie et de l'environnement; ii) le Conseiller à l'environnement de la Généralité de Catalogne ou son représentant; et iii) le maire de Barcelone ou son représentant. Il se réunit au moins trois fois par an, tout comme la Commission déléguée.

### *Ressources financières*

5. La Fundación Forum Ambiental dispose des sources de revenus ci-après:
- Contributions versées par les membres du Conseil d'administration de la FFA;
  - Recettes diverses provenant de contributions versées par des entités (qui peuvent ou non être membres du Conseil d'administration), en vue de la réalisation d'un projet déterminé;
  - Droit d'inscription à des colloques;
  - Intérêts bancaires;
  - Projets pris en charge et financés par des tiers.

### *Relations avec d'autres organisations internationales*

6. La Fundación Forum Ambiental compte désormais dans ses rangs un conseiller international domicilié à Genève. Ce conseiller, qui fait partie du réseau mondial du World

Business Council for Sustainable Development, participe à l'organisation de missions d'entreprises pour des entreprises du secteur économique de l'environnement. Il prend régulièrement part aux principaux événements, congrès et réunions de travail à caractère international dans le domaine de l'environnement et de l'entreprise.

*Publications*

7. La Fondation a fait paraître une dizaine d'ouvrages et publie un rapport d'activité annuel.

*Liaison*

8. M. Carles Mendieta I Suñé, Directeur de la Fundación Forum Ambiental, et M. Francesc Vendrell, Conseiller international, assureront la liaison avec la CNUCED.

*Adresse*

9. Fundación Forum Ambiental (FFA)

Avda. Reina Maria Cristina, s/n. Palau de la Metalúrgica

Fira de Barcelona, Plaza España

08004 Barcelone, Espagne

Téléphone: 34 93 233 23 09

Télécopieur: 34 93 233 24 96

Courrier électronique: [cmendieta@firabcn.es](mailto:cmendieta@firabcn.es)

10. Les langues de travail de la FFA sont le catalan et l'espagnol.

-----